



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 6 octobre 2020

Pollution provenant d'une épave en baie de Californie.

Mardi 6 octobre, à 8h45, le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) a été informé par un témoin de la présence d'une pollution émanant d'un navire de plaisance coulé sur son mouillage au niveau de la baie de Californie au Lamentin.

Le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Antilles-Guyane (CROSS-AG) a immédiatement fait constaté et surveillé la pollution avant l'engagement des moyens de lutte antipollution par les Forces armées aux Antilles.

Une embarcation des pompiers ainsi qu'une vedette légère de la Marine nationale se sont rendues sur place. L'observateur habilité pour la reconnaissance des pollutions identifie une pollution diffuse avec un faible impact pour le littoral. Les pompiers ont mis en place des boudins absorbant autour de la coque du navire afin de contenir la légère fuite d'hydrocarbure. Il resterait moins de 400 litres de carburant. Les opérations de renflouement sont en cours.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Gladys DUBOIS : 06 96 31 28 03

gladys.dubois@martinique.pref.gouv.fr

